

27 FEVRIER 2020

Le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Réponse de la liste FONTENAY EN COMMUN

À

La Coordination des associations du Territoire Vallée Sud Grand Paris

A Mesdames et Messieurs les membres des associations de la coordination,

Vous avez souhaité questionner les candidats aux élections municipales et territoriales des communes du Territoire Vallée Sud Grand Paris sur la question de la transition écologique et l'adoption, puis la mise en œuvre du PCAET (plan climat air énergie concerté territorial).

Notre liste s'est constituée sur la base de trois enjeux majeurs que vous trouverez déclinés dans la plaquette qui accompagne notre réponse.

Notre liste est une émanation des habitants de Fontenay aux Roses, soutenue par la France Insoumise. Les candidats n'ont pas exercé de mandat électif et n'ont donc pas accès aux dossiers autrement que par ce qui en est publié règlementairement ou par leur engagement militants dans les associations.

Les enjeux définis par notre collectif citoyen sont:

La solidarité

L'environnement

La démocratie délibérative.

Notre liste, soutenue par le mouvement citoyen La France Insoumise, traite la question de l'urgence climatique et environnementale comme étant un **élément clé de la justice sociale**.

Les trois axes cités ci-dessus, pivots de la politique locale et territoriale que nous mettrons en œuvre, sont indissociables.

Notre constat.

Ce sont en effet les populations les plus précaires qui payent le plus lourd tribut à la dégradation de nos milieux de vie. Sur le plan de la santé, elles sont directement impactées par la consommation de produits alimentaires bas de gamme ou nocifs, issus de la production intensive.

Notre prisme pour penser le monde vivable d'aujourd'hui et demain est donc celui d'un humanisme radical, intégré au sein de l'écologie profonde et socialiste.

Vous constatez que les politiques déterminantes pour le présent et le futur de notre écosystème, commun à tout le vivant de notre planète Terre, se décident, aujourd'hui, sans consultation réelle de la population et de ses associations locales et territoriales, et donc peu en accord avec l'article 7 de la Charte de l'environnement.

Ce constat a été moteur dans notre mobilisation pour proposer aux Fontenaysiens un projet alternatif pour notre ville et notre territoire.

Notre conviction profonde est que les habitants d'une commune, d'un territoire, ont la capacité d'élaborer, de décider et mettre en œuvre les politiques publiques nécessaires à la grande transition. Il en est de même concernant les comportements individuels et/ou des entreprises, qui permettront la reconstruction de l'écosystème commun, abîmé par la consommation sans limite des ressources et par l'usage de moyens de productions gravement préjudiciables à notre milieu de vie. Le développement de la démocratie délibérative est l'un des principaux outils qui permettra sa mise en œuvre, par l'installation du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC).

Qu'est-ce que le RIC ? : dès lors que 5% de la population exige de s'exprimer sur un projet de décision municipale, un Référendum d'Initiative Citoyenne sera mis en œuvre.

Pour cela, un travail de fond, avec débats contradictoires, sera conduit avec les habitants et leurs associations, dans un premier temps.

Ensuite, tout habitant de Fontenay, âgé de plus de 16 ans, électeur ou non, résidents étrangers ou français, pourra y participer : ce sera le temps de la votation.

Nous voulons également que le vote blanc soit pris en compte.

Par le moyen, notamment, du RIC, les décisions sur le PCAET seront soumises à des votations sur la commune, électeur ou non et quelle que soit sa nationalité.

La primauté du vivant et de l'écosystème :

Nous sommes convaincus de l'inaliénabilité des fonctions indispensables aux habitants et à l'indispensable protection du vivant : dans cette optique nous souhaitons la reprise en gestion publique de la gestion des énergies, et le maintien de cette gestion publique pour les transports en commun.

Nous sommes convaincus que l'amélioration et la baisse des tarifs des transports en commun contribueront à dépolluer les milieux urbains denses. Le développement du ferroviaire au détriment du fret sur route est également très prometteur, tant au niveau local, que régional et national.

Nous contribuerons par tout moyen démocratique à l'expression de la volonté des habitants et de leurs associations, afin que notre commune s'inscrive dans une réelle dynamique sur la question de la transition écologique

Localement, nous ferons le nécessaire pour reprendre la gestion de l'eau, dont le coût facturé aux habitants est scandaleux. La qualité de l'eau et son accessibilité est une question de première importance. Nous proposerons la gratuité des premiers m³ vitaux, puis la progressivité du coût en regard des usages. La séparation des eaux de pluie et des eaux sales nous paraît nécessaire, ainsi que la gestion des nombreuses sources naturelles existant sur la commune.

La commune a bien évidemment un rôle moteur à jouer dans le cadre de l'administration de ses bâtiments et du domaine public. Toutes les méthodes de gestion seront réévaluées et orientées en fonction de l'urgence climatique: l'éclairage public, la construction et la gestion des bâtiments et des voiries, la gestion des espaces verts publics: la plantation d'espèces mellifères et/ou fruitières est inscrite dans nos objectifs. Nous serons particulièrement attentifs aux clauses des marchés publics et y inclurons des critères de développement durable.

Les cantines scolaires seront orientées vers le 100% bio, l'utilisation de produits de saison, les circuits courts et la proposition diversifiée de menus (un menu équilibré sans viande proposé en même temps que le menu carné, une alternative sans lactose...). Une attention particulière sera portée aux enfants souffrant de pathologies d'origine alimentaire. Pour atteindre cet objectif, la maîtrise de la gestion de la cuisine centrale est prioritaire.

Mieux-être dans la ville: la place des piétons sera pour cela valorisée et tous les modes doux de déplacement encouragés.

La dé-densification du transit passera aussi par l'incitation à l'usage des transports publics, la piétonnisation de parcours en centre ville et l'amélioration des conditions de déplacements des personnes à mobilité réduite. La gestion écologique active de la coulée verte sera amplifiée (nous avons à Fontenay des associations mobilisées sur le jardinage urbain: elles seront sollicitées pour développer des actions avec les habitants sur tout espace susceptible d'être végétalisé, y compris dans les écoles).

Les possibilités de l'agriculture urbaine sont peu explorées sur notre territoire où il existe pourtant un potentiel. Nous serons ouverts aux projets et aux propositions en ce sens, qui ont vocation à s'inscrire dans des budgets délibératifs.

Une partie de la pollution urbaine découle de la vétusté de la performance énergétique des habitations : parc privé comme parc social, habitations collectives ou individuelles. Nous proposons une démarche globale de bilan, puis des actions ciblées pour une marche accélérée vers la performance énergétique de l'habitat.

Le social dans ces actions se conjugue étroitement à la lutte contre les dérèglements climatiques car ce sont les plus pauvres, logés dans un parc social vétuste, qui payent le plus lourd tribut aux rejets polluants, notamment par l'absence ou la mauvaise isolation des constructions.

La facture énergétique pèse lourdement sur le budget des ménages les plus précarisés.

Nous proposerons aux bailleurs sociaux un pacte de mise aux normes énergétiques. Nous ne sommes pas favorables à la destruction/reconstruction systématique, qui vise principalement à éloigner du territoire les plus démunis, ni à la diminution par ce moyen du parc de logements sociaux. Nous ne sommes pas non plus favorables à la vente par appartement du parc social qui conduira, comme on l'a vu ailleurs, à la dégradation accélérée de copropriétés créées sans précaution.

Cette reconversion du bâti vers la performance énergétique aura aussi la volonté de s'inscrire dans de nouveaux modes de production énergétiques renouvelables, et dont l'impact sur l'écosystème sera évalué avec sincérité.

Les risques biologiques et technologiques :

Notre commune a longtemps abrité les activités du CEA. Élus, nous exigeons un bilan sincère de la dépollution en cours, et l'application de la loi concernant l'information et la prévention des risques nucléaires liés à une INB.

Nous exigeons également la création d'une Commission de Suivi de Site (CSS) concernant les activités utilisant des animaux à des fins de recherches biotechnologiques, d'une part et impliquant des virus hautement pathogènes, potentiellement dangereux pour la population, d'autre part.

Si une Autorité Administrative Indépendante (AAI) était créée en ce sens par le législateur, nous la saisissons du cas du CEA de Fontenay aux Roses.

Nous exigeons aussi une enquête parlementaire quant à l'utilisation toujours croissante du nombre d'animaux, pour les tests précliniques, en contradiction avec la Directive européenne 2010/63/UE de 2015 disposant que l'on doit, en première intention, utiliser les méthodes alternatives dès lors qu'elles existent afin d'aller vers la diminution de l'expérimentation animale.

Nous engagerons des actions au nom de la commune devant les instances administratives compétentes en cas de réponses négatives.

Une démarche citoyenne :

Viser le 0 déchet, la végétalisation des toits et des espaces au maximum, le 0 pesticide, les économies d'énergies, le développement des énergies renouvelables, les circulations douces: tout cela sera fait avec le concours des habitants et des associations : les petits animaux et notamment les oiseaux et insectes indispensables à la biodiversité ainsi que le monde végétal s'en porteront mieux et trouveront à Fontenay aux Roses une niche écologique bienfaisante. Les habitants y vivront aussi dans de meilleures conditions.

Le PCAET sera donc localement soumis au RIC ou à une réelle consultation des habitants radicalement plus intégrée que celle exigée par le processus légal actuel.

Nous en défendrons ensuite le contenu choisi avec vous et les habitants au niveau des instances territoriales.

Informez et formez les habitants sur tous les sujets qui relèvent de l'urgence climatique, proposez et validez toute action et projet contribuant à la restauration de notre environnement local et territorial : vos associations seront essentielles dans ce processus citoyen responsable.

Nous agirons sur notre territoire (commune et intercommunalité) en établissant un bilan au niveau communal, en formant, en soutenant tout projet citoyen utile à la reconstitution de l'écosystème commun, avec l'aide et le support de toute association souhaitant s'investir.

Nous développerons et soutiendrons avec les équipes éducatives des établissements d'enseignement, de la maternelle au supérieur, les projets s'inscrivant dans ces processus (un jardin dans chaque école? Une gestion 0 déchets des cantines ?...), avec le concours et le soutien des associations représentatives.

De fait, toutes les étapes de la vie sont concernées par ces processus citoyens visant à reconstruire un écosystème viable : dès la naissance et la petite enfance, et jusqu'aux aînés, dès leur accès à une retraite active, jusqu'aux conditions imposées par la dépendance qui s'alourdit au fil des années : tous les moments de la vie doivent être repensés collectivement pour reconstruire au plus vite un écosystème viable, favorable au mieux-être de tout être vivant.

Vivre ensemble en milieu urbain dense, ce n'est pas seulement vivre côte à côte, c'est aussi développer de nouvelles solidarités et de nouveaux partages intergénérationnels, ainsi qu'une ouverture à nos origines culturelles diverses. C'est aussi ainsi que nous pourrions convaincre toutes les composantes de la population communale de participer à l'évolution climatique positive pour une meilleure gestion des ressources naturelles de notre planète.

Mobiliser chaque habitant suppose une volonté politique et éducative sans faille pour aborder avec les populations urbaines l'indispensable transition écologique

Pour la liste Fontenay en commun, Corine Bénétreau Schäfer et Mahamadou Traoré, nos candidats têtes de liste qui ont signé les Chartes :

- Pacte pour la transition

-L 214